

FICHE TECHNIQUE : SDB PMR

Selon le CoDT :

- Lorsque des **salles de bains** sont mises à disposition du public, au moins une salle de bains accessible et une salle de bains supplémentaire par tranches successives de 50 salles de bains
- **Une aire de rotation de 1,5m minimum** hors débattement de porte est prévue à l'intérieur de la salle de bains
- **Une aire d'approche de 80cm de large** est prévue le long de la baignoire
- **La hauteur supérieure du bord de la baignoire** se situe à 50cm du sol ; une plage de transfert de 60cm, horizontale, est prévue en tête de baignoire
- **Une barre horizontale de 80 cm de long** est fixée au mur latéral à 70cm du sol, près de la plage de transfert
- **Sous la baignoire**, une espace libre de 14cm de haut et de 1,1m de large est prévu pour permettre l'usage éventuel d'un lève personne

Recommandations :

- La **porte** de la salle de bain doit s'ouvrir vers l'extérieur et respecter les critères de la fiche « porte »
- La **baignoire** doit être **rectangulaire** et avoir pour **dimensions** minimum 70 x 170 cm
- La **largeur** maximale doit être de 90 cm
- **L'aire d'approche** est de 90 cm de large
- Une **plage de transfert** de 60 cm de longueur est prévue sur la largeur de la baignoire, du côté opposé à l'évacuation
- Le **revêtement** de la plage de transfert est imperméable et non glissant
- Le revêtement de la baignoire est **antidérapant**
- La **couleur** de la baignoire est contrastée par rapport à son environnement immédiat
- Des **aires de rotation** de 150 cm de diamètre sont prévues de part et d'autre de la porte, devant les équipements, plages de transfert et aires de transfert.
- Les **aires de rotation et de transfert** doivent être libres de tout obstacle et équipement
- Elles peuvent se **chevaucher** ou être communes à plusieurs équipements
- Les **robinets** doivent pouvoir être actionnés le poing fermé par une manette ou un contacteur sensoriel



Si présence d'un lavabo ou d'un WC dans la salle de bain : voir fiche WC PMR

